

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



MINISTÈRE DES FINANCES

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DU FONDS NATIONAL DES REVENUS DES HYDROCARBURES (FNRH)

Année 2019

Juin 2021

I. INTRODUCTION

Les ressources pétrolières constituent une richesse nationale pour laquelle l'État s'est engagé à assurer une gestion efficiente et équitable, conformément aux principes de transparence, de responsabilité et de précaution dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Ainsi le Gouvernement Mauritanien a opté pour la mise en place d'un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) destiné à collecter l'ensemble des revenus de l'État provenant de l'exploitation des ressources nationales en hydrocarbures. Ce fonds joue le rôle d'un fonds d'épargne et d'investissement pour les générations futures, tout en jouant un rôle stabilisateur de la politique budgétaire, avec des retraits plafonnés par la loi de Finances, indexés sur le déficit budgétaire et sur le poids des dépenses de lutte contre la pauvreté. Les actifs non utilisés de ce fonds sont placés aux meilleures conditions du marché, suivant une gestion optimale et prudente.

La gestion du FNRH a été déléguée par le Ministère des Finances à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et domicilié auprès de la Banque de France (BdF) conformément aux dispositions de l'ordonnance N° 2006-08 du 4/4/2006.

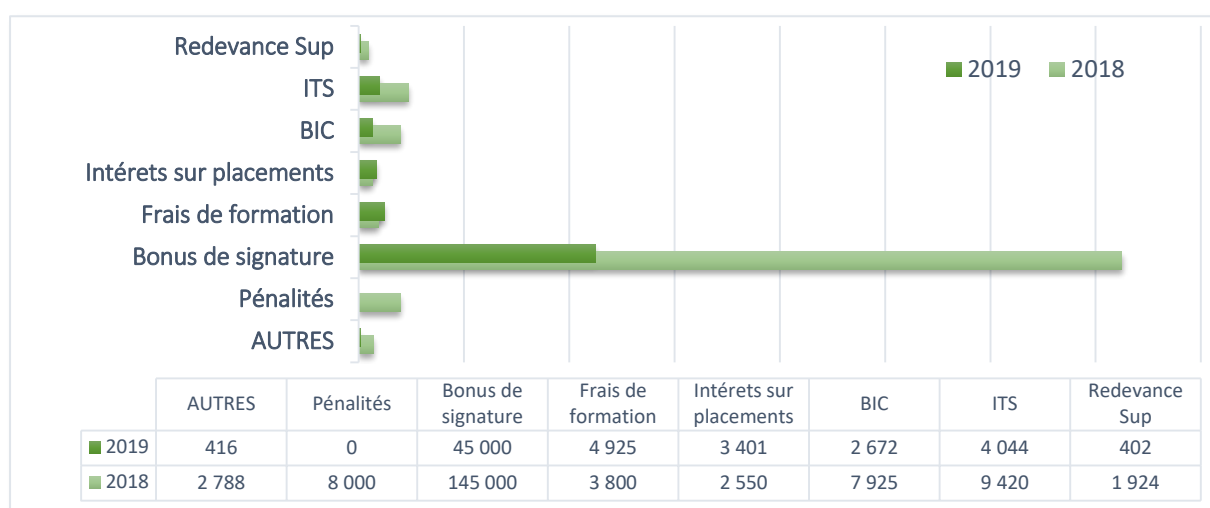
L'objet du présent rapport est de rendre public, en vertu de l'article 10 de la loi N° 2008-020, l'ensemble des opérations de gestion exécutées sur le compte du FNRH et les performances de gestion du fonds. Le présent rapport restitue l'ensemble des opérations de gestion en termes d'encaissements et de décaissements réalisées sur le compte, durant l'exercice 2019, tout en mettant en exergue les performances réalisées en termes de placements des avoirs du fonds sur les marchés financiers internationaux.

II. Encaissements réalisés sur le FNRH

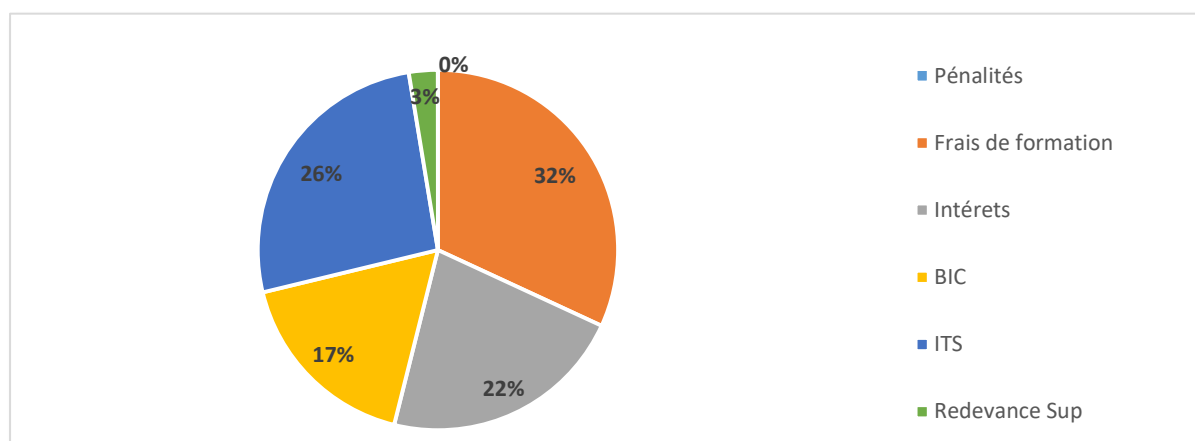
Au titre de l'exercice 2019, les encaissements sur le compte FNRH ont été de **60 862 424,02 USD**. Les encaissements réalisés sur le compte FNRH correspondent aux redevances, impôts et taxes versés par les sociétés pétrolières, appuis à la formation et à la promotion du secteur des hydrocarbures, intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales, bonus de signature et pénalités.

Par rapport à l'année 2018, les encaissements ont enregistré une baisse de **120 480 800 USD**, soit une diminution de **66 %**. Cela s'explique essentiellement par l'encaissement de bonus de signature en 2018, par la société **EXXON MOBIL** et la société **SHELL**, respectivement, d'un montant de **70 Millions USD** et de **75 Millions US**.

Encaissements réalisés en 2019 par nature (en milliers USD)



Répartition des encaissements réalisés en 2019 par nature



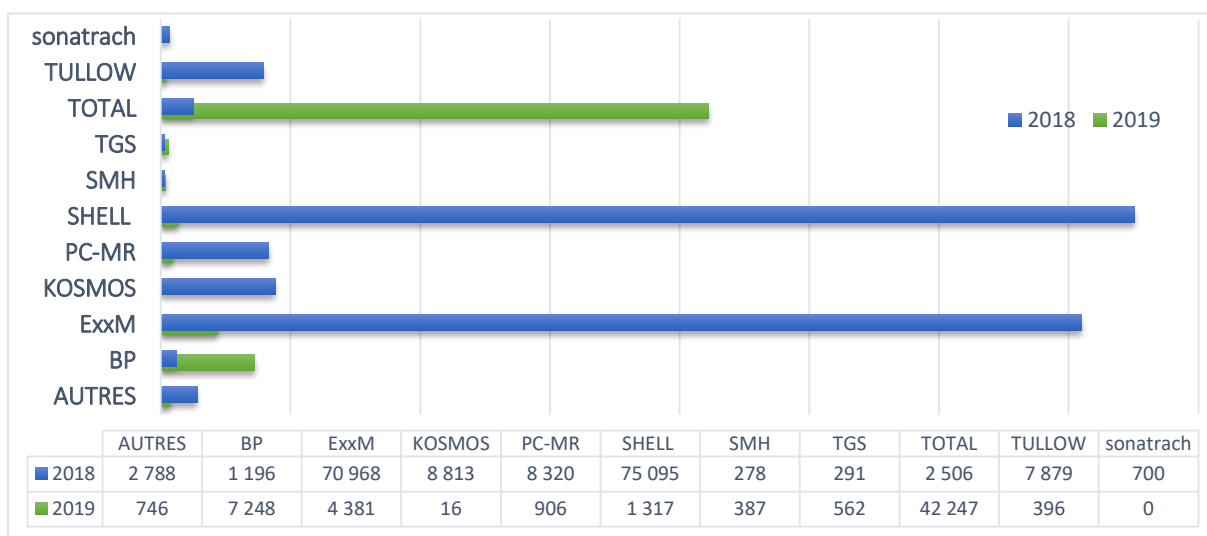
1. Redevances, Impôts et Taxes

Les redevances superficielles, les impôts et les Taxes (BIC et ITS) versées par les sociétés pétrolières opérantes sur le territoire national, au titre de l'année 2019, se sont situées à hauteur de **7 119 816.36 USD**. Les redevances, impôts et taxes ont diminué par rapport à l'année 2018 en enregistrant une baisse de **12 212 695.10 USD**.

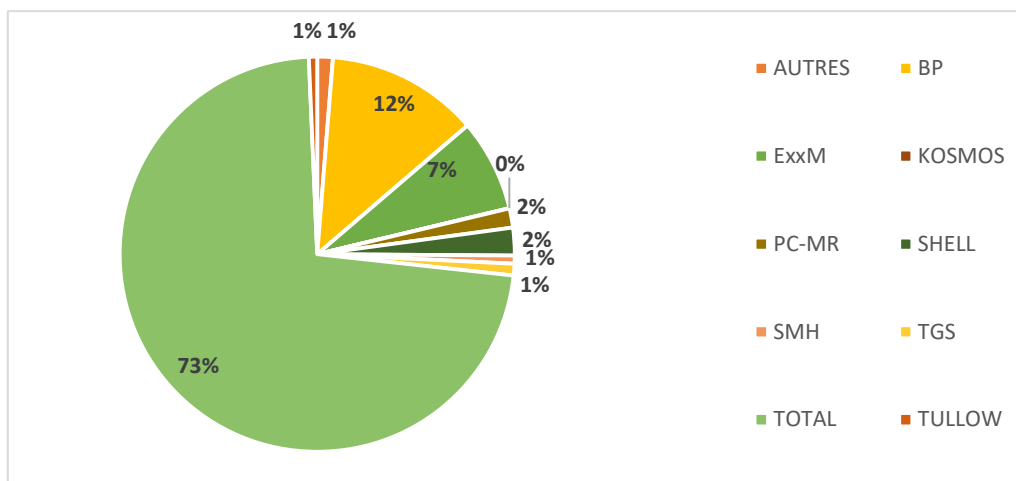
2. Appuis à la formation

Durant l'année 2019, le secteur des hydrocarbures a bénéficié d'un montant de **4 925 076 USD** au profit de la formation et de la promotion du secteur. Comparé à l'année 2018, les frais de formation ont enregistré un accroissement d'un montant de **1 125 000 USD**. Cette augmentation s'explique par les versements réalisés par SHELL Exploration & Production au profit de la formation, d'un montant de **700 000 USD**, en 2019.

Encaissements réalisés en 2019 par entité versante (en milliers USD)



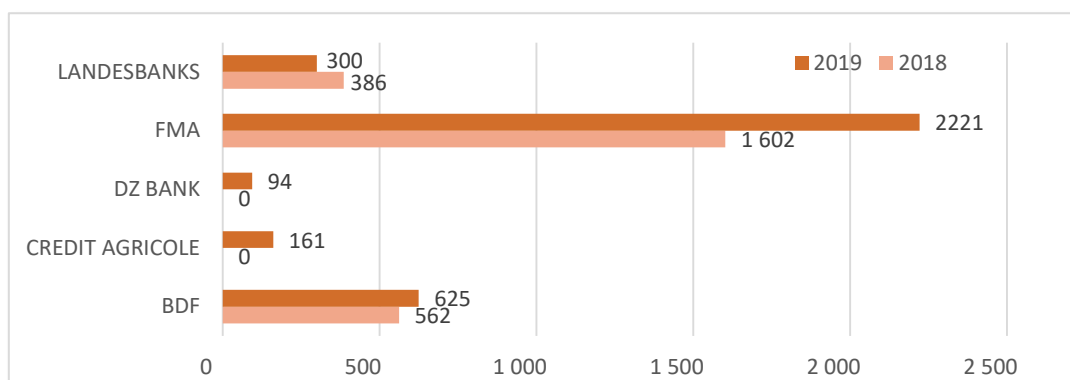
Répartition des encaissements réalisés en 2019 par partie versante



3. Intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds

Les avoirs du FNRH sont placés sous forme de dépôt à terme conformément à la politique de placement en vigueur pour les réserves extérieures de la BCM. Les revenus tirés des placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales, au cours de l'année 2019, ont atteint un montant de **3 401 171,12 USD**. Par rapport aux montants réalisés en 2018, les intérêts perçus sur les placements des avoirs du fonds en 2019 ont augmenté de **719 655,56 USD**, soit une augmentation de **21%**.

Revenus issus des placements des avoirs du FNRH (en milliers USD)

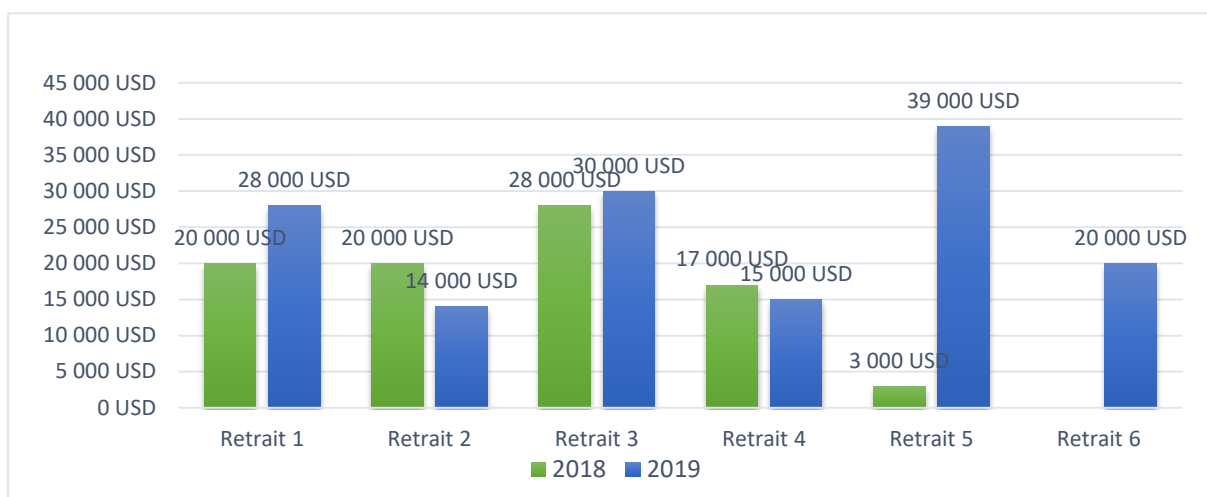


III. Décaissements exécutés sur le FNRH

Dans le cadre des contributions du FNRH au financement du déficit budgétaire de l'État, les retraits sur le compte du FNRH se sont vu augmenter, en 2019, de **65 %**

par rapport à ceux réalisés durant l'année 2018. En effet, les retraits sur le FNRH sont passés de 88 000 000 USD en 2018, à 146 000 000 USD en 2019, exécutés conformément aux autorisations de la Loi de finances de l'année.

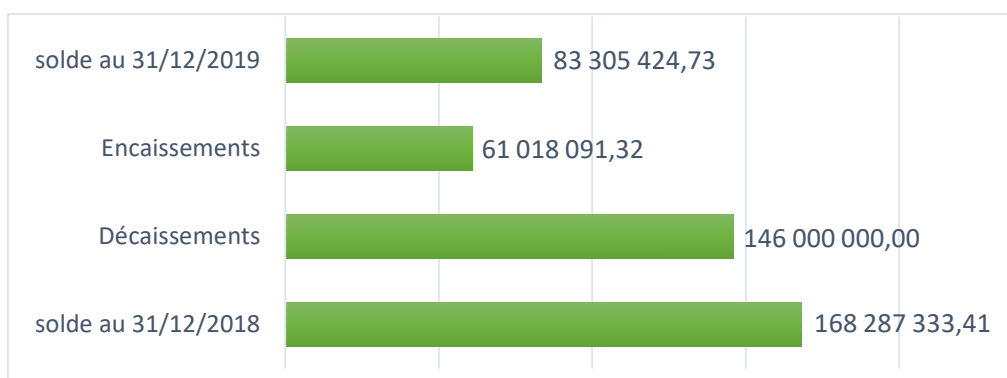
Profil des retraits sur le FNRH (en milliers USD)



IV. Évolution du solde du compte FNRH :

Tenant compte du solde du FNRH au 31/12/2018 et suite aux encaissements et aux décaissements effectués au cours de l'année 2019, le solde du FNRH au 31/12/2019 s'est situé à 83.305 Millions USD, enregistrant ainsi une baisse de 50.50%.

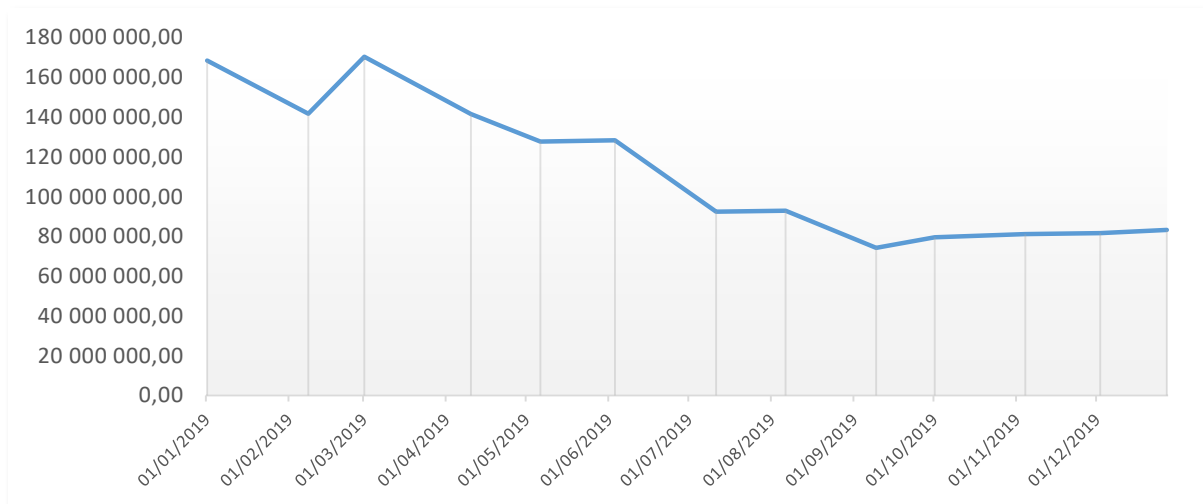
Solde du FNRH



Contrairement à l'année 2018, qui a été marquée par une augmentation du solde du compte d'un montant de 93 343 224,38 USD, les avoirs du FNRH ont enregistré

une dégradation d'un montant de 84 981 908,68 USD, soit 50 % du solde constaté au 1 Janvier 2019.

Évolution du solde du FNRH en 2019



V. Performance de gestion du Fonds par rapport au BENCHMARK

Aucun benchmark n'a été choisi pour mesurer la performance mais la BCM applique les mêmes principes régissant la gestion de ses réserves.

VI. Conclusion

Globalement, la gestion du compte FNRH au cours de l'année 2019 a montré une dégradation du solde de 50 % par rapport à 2018. Les encaissements ont été de 61.018 Millions USD, dont 3.4 Millions en intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds. Les décaissements effectués au cours de l'année ont atteint un montant total de 146 Millions USD correspondant aux retraits prévus par la loi de finances de 2019 pour le financement du déficit budgétaire. C'est ainsi que l'année 2019 a été clôturée avec un solde de 83.3 Millions USD.